



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Appel à projet randonnée 2024

Le contexte

Le Conseil départemental du Finistère est un partenaire privilégié des maîtres d'ouvrage d'itinéraires de randonnée, qu'il accompagne au quotidien afin de développer une offre de qualité, sécurisée et accessible au plus grand nombre.

Son action vise le développement d'un réseau d'itinéraires cohérent qui valorise le patrimoine naturel et culturel du Finistère, bénéfique pour le cadre de vie des Finistériens et facteur d'attractivité du territoire. L'objectif est également d'apporter une offre de service adaptée aux différents publics de randonneurs et de créer de la valeur ajoutée économique sur les différents territoires finistériens tout au long de l'année. Cette action départementale va contribuer au « plan d'action randonnée », piloté par l'agence d'attractivité départementale Finistère 360°.

L'accompagnement du Conseil départemental recouvre une assistance technique aux maîtres d'ouvrages d'itinéraires pour leur conception, le balisage et la signalétique, la valorisation et la gestion de l'ouverture au public.

Le périmètre de l'appel à projet :

- **Bénéficiaires :** collectivités, établissements publics et associations de portée départementale.
- **Actions éligibles :** études, travaux (prestation/régie possible hors financement spécifique), documents de promotion (topoguide, rando-fiches) contribuant à :
 - **renforcer une offre de randonnée qualitative accessible à tous** (circuits inscrits ou à inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée - PDIPR, multi-pratiques, pour personnes en situation de handicap...).

Illustrations :

- création, aménagement ou réfection d'itinéraires de randonnée inscrits ou à inscrire au PDIPR (aménagement et entretien, balisage et signalétique, acquisitions foncières hors Espaces naturels sensibles pour permettre une continuité du circuit...);
 - études intercommunales (relatives à l'aménagement d'un réseau d'itinéraires, à l'amélioration de leur qualité et de leur cohérence ou à l'opportunité d'une prise de compétence communautaire) hors études liées à la servitude de passage des piétons sur le littoral (SPPL).
- **favoriser la découverte du Finistère** par les Finistériens ou les touristes, **au travers de circuits de randonnées thématiques ou structurants** (itinérances et articulations avec les boucles locales), qui valorisent le patrimoine naturel et bâti.

Illustrations :

- édition et actualisation de guides de randonnées intercommunaux, de rando-fiches de découverte pour des circuits inscrits au PDIPR ;
- création et installation de panneaux thématiques de découverte des richesses du patrimoine le long de l'itinéraire (paysage, milieux humides, bocage, histoire...).

Les candidats retenus acceptent que leurs projets soient rendus publics, notamment par la diffusion de la présentation des projets et du bilan. Les lauréats devront se conformer aux obligations de publicité du financeur, comme citer le concours financier du Conseil départemental dans leur communication via l'apposition du logo départemental ou l'apposition sur l'équipement de la plaquette transmise par le Département qui précise que l'équipement a été réalisé avec l'aide du concours financier du Département. Ils s'engagent par ailleurs à fournir les données permettant d'évaluer les effets de l'investissement.

- **Modalités de sélection :**

Le dépôt des candidatures est possible du 5 décembre 2023 au 5 mars 2024.

L'attribution des aides se fera au 2^{ème} trimestre 2024.

Les circuits concernés devront :

- être inscrits ou pouvant être inscrits au PDIPR,
- présenter un balisage-signalétique conforme au cahier technique balisage-signalétique du Conseil départemental du Finistère,
- correspondre à la démarche qualité du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

L'appel à projet 2024 est doté d'un budget maximal de 100 000 €.

Le dossier de candidature

Le dépôt de candidature se fera en ligne sur le [Portail E-demarches du Conseil départemental du Finistère](#)

Renseignements auprès du Conseil départemental du Finistère -

Direction de l'aménagement, de l'agriculture de l'Eau et de l'Environnement

Service patrimoine naturel littoral et randonnée/ Unité milieux aquatiques randonnée et littoral

Frédérique COZ - 02 98 76 65 39 / 06.07.55.36.03 ou frederique.coz@finistere.fr

Lénaig SAOUT - 02 98 76 61 51 ou lenaig.saout@finistere.fr